

Questions et réponses

S&L/DA/2019/009 – « Procédure ouverte pour l'amélioration automatisée du plan parcellaire cadastral en région wallonne »

Numéro/ nummer	Page/ pagina	Point/ punt	Questions/vragen	Réponses/antwoorden
1.	35	V.	<p>En ce qui concerne le fichier test, existe-il un document qui explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données, les différentes couches, les zones fournies, pq une zone contient pour Bli_EaZo uniquement sur la commune de Ath et pas ailleurs, doit-on considérer les 5 zones, ... - Qu'attendez-vous du test, le test complet équivaut à développer ou paramétrer un outil relativement complet avant de gagner l'offre, jusqu'où doit-on aller ? 	<p>La définition de chaque couche est reprise dans le document « spécification plan cadastral » dont l'hyperlien est repris dans le cahier spécial des charges.</p> <p>Le résultat à fournir est décrit dans le cahier spécial des charges : oui, l'outil doit fournir un résultat avec indice de confiance.</p> <p>Le fichier test fourni est semblable aux données brutes que l'outil devra traiter ; à savoir un extract des couches du PPC d'une commune ; couches dont les définitions sont bien reprises dans le document « spécification plan cadastral ». Dans le cas du test, nous l'avons restreint à une division de la commune d'Ath.</p> <p>Il est normal que toutes les couches ne possèdent pas nécessairement un objet dans une zone définie.</p>
2.	21	III.3.4 - 2	<p>A nouveau nous avons besoin de plus d'information sur les données tests et les process attendus, même si vous définissez des poids, les couches interne et externes, les stats dans le cahier des charges.</p>	<p>Toutes les définitions demandées sont dans le cahier spécial des charges et/ou les fichiers repris en hyperlien ; notamment celle d'un bloc et ce que l'on entend par qualité INSPIRE sur un bloc.</p>
3.	69	Annexe 3, pt 5	<p>Il est indiqué : 5. Téléchargez le document « xxxxxxxxxxxxxxxxxx », disponible dans la rubrique « Document » de l'avis de marché sur e-Notification (https://enot.publicprocurement.be).</p> <p>Question : il n'y a que 4 PDF (2 FR et 2 NL) sur le site et pas de DUME à télécharger me semble-t-il ?</p>	<p>En effet, nous préférons que vous téléchargiez le DUME sur le site : https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr</p> <p>Les soumissionnaires doivent imprimer le document en ligne, le signer et le télécharger ensuite avec leur offre sur e-tendering.</p>
4.	22	III.4 / 1	<p>Quel est le format de donnée souhaité pour la livraison de l'échantillon ?</p>	<p>Le format demandé est le shapefile. Les couches du plan parcellaire cadastral doivent rester identiques du point de vue format et nom de couches. Les marqueurs du contrôle doivent aussi être en shapefiles.</p>

5.	55	V.4.5 / 3	Les données de contenance PATRIS, requises pour l'outil de contrôle au niveau des parcelles, sont-elles disponibles via l'un ou l'autre attribut ? (SuVaCn dans CaPa ?)	Dans la couche Bpn_CaPa, on retrouve la contenance matrice (PATRIS) des parcelles dans l'attribut SuVaCn et le caractère GRaphique, VErifié ou Tltre dans l'attribut SuVaCnType (GR, VE ou TI).
6.	56	V.4.5 / dernier paragraphe	A quelle forme vous attendez-vous pour l'indice de confiance ? Vous attendez-vous à un pourcentage, un nombre entier sur une échelle de confiance, une fraction, une évaluation "fort probable, peu probable, ...", ... ? Ce choix est-il laissé libre ?	L'indice de confiance doit permettre de déterminer la probabilité que l'objectif d'amélioration soit atteint dans un bloc. L'indice le plus parlant serait un pourcentage ou une échelle de nombre entier semblable. Par contre, pas d'évaluation assez vague comme « fort probable, peu probable... »
7.	21	III.3.3 - 2. Fiabilité de l'indicateur	Comment évaluez-vous qu'un bloc est correctement évalué par l'indice de confiance ? (si une telle évaluation est faite au niveau de blocs individuels)	Nous avons effectué le travail d'amélioration sur cet échantillon en respectant les règles reprises dans le BUCA. Nous comparerons le résultat de l'outil avec le résultat attendu.
8.	21	III.3.3 - 2. Fiabilité de l'indicateur	Comment estimez-vous la portion des blocs correctement évaluée ?	Idem 7
9.	48	V.4.2	Pouvez-vous fournir une copie non scannée du cahier spécial des charges ? Ou au moins une copie qui permet de distinguer les couleurs de la page 48 ? Il n'est pas possible d'y distinguer "les étapes reprises en rouge"	Une copie en word est disponible sur le site du SPF Finances ; la version PDF est la référence.
10.	37	V.1.4	Pouvez-vous fournir le fichier "Data Spécifications Plan Parcellaire Cadastral (PDF, 417.55 ko)" mentionné ?	Le lien hypertexte se trouve sur la copie word. https://finances.belgium.be/sites/default/files/20181023_Specificationsdata.pdf

11.	49	V.4.3 / 1. Référentiels à utiliser	Quelle est la précision en mètres des couches des "référentiels internes à CMP" ?	<ul style="list-style-type: none"> Schémas vectoriels en Lambert 72/08 et les schémas vectoriels géoréférencés : précision GPS Schémas vectoriels en coordonnées locales calés sur le PICC : précision du PICC LAG : Elle est variable et dépend des éléments à notre disposition qui nous ont permis de la tracer. Elle est au minimum au niveau de la norme INSPIRE.
12.	53	V.4.3 / 2. Poids à appliquer	Peut-on assumer que la précision en mètres d'un référentiel de poids A est toujours meilleure que celle d'un référentiel de poids B quand $A > B$?	L'ordre d'importance des référentiels doit être respecté.
13.	56	V.4.5 / dernier paragraphe	Qu'est-il entendu par " un indice de confiance > 50% au poids du bloc amélioré" ?	Lors de l'utilisation unique d'un référentiel ou d'une couche d'un référentiel dont le poids est inférieur à 5, la probabilité que ce bloc soit aux normes INSPIRE ne peut en aucun cas dépasser 50%. Exemple : utilisation unique d'un orthophotoplan sans autre référentiel disponible.
14	36	V.1.4.	Les bornes (couche carto Bpt_PrSt) sont-elles à considérer comme un point connu et immuable, et de précision absolue (<1cm) ?	Non, les bornes sont souvent reprises à titre informatif. Les couches à prendre en considération pour l'amélioration doivent demeurer celles reprises dans le BUCA.
15	55	V.4.5	Qu'est ce que les "tenants" au niveau des parcelles, à respecter au risque d'émettre un flag?	Ce sont les parcelles ayant une limite commune entre-elles.
16	64	Annexe 1	Le tableau d'inventaire indique d'une part "Maintenance de l'outil dans l'environnement SPF Finances. 1° pour une période de 1 mois 2° pour une période estimée à 44 X 1 mois" Mais par ailleurs l'intitulé de la colonne précise "Prix pour douze mois (en lettres et en chiffres) ". Pourriez-vous clarifier svp ?	Il est demandé de donner pour la maintenance le prix : <ul style="list-style-type: none"> Pour une période de 1 mois Pour une période de 44 mois

17	64	Annexe 1	Dans ce tableau d'inventaire, en lien avec la maintenance, que doit comprendre la colonne "Totaux (en Eur) : le total sur 1 mois, sur 44 mois ou sur 12 mois ?	Le total de la maintenance doit comprendre le prix en euros pour 44 mois.
18	58	V.4.9.	Pourriez-vous préciser le type de licences FME disponibles au SPF Finance svp ? Des licences supplémentaires doivent elles être prévue dans note offre ?	Les licences FME détenues par le SPF Finances ne peuvent être utilisées par le soumissionnaire. Ce dernier doit proposer sa propre solution (FME ou autre).